

1850 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Moi, ça va. Est-ce que tu as une question? Toi, c'est bon, c'est clair?

1855 **M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire**

C'était clair, oui.

1860 **LA PRÉSIDENTE :**

C'était clair?

M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :

Hum hum.

1865

M. CARL BÉGIN :

Merci.

1870 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup pour votre présentation, et puis même s'il n'y avait pas de mémoire, tout est sténographié, donc on a tout.

1875 Alors... Pardon? Oui, bien, je vais les inverser, on va demander à madame Julie Morissette et madame Émilie Dupuis, qui sont avec nous...

Mme ÉMILIE DUPUIS :

1880 Donc, Émilie Dupuis et Julie Morissette, nos noms et prénoms.

Je vais commencer par vous faire entendre un extrait sonore, juste que vous puissiez comprendre la réalité avec laquelle on vit depuis plusieurs années. Cet extrait-là a été pris le 12 juin 2017 à 23 h 10 de mon balcon.

1885 ** Écoute d'un audio de bruit du CN – travaux de réfection, 12 juin 2017, 23 h 10 **

LA PRÉSIDENTE :

Et...

1890

Mme ÉMILIE DUPUIS :

Ça dure longtemps, là. C'est un petit extrait juste pour vous mettre...

1895 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, mais la source, c'est port ou CN?

Mme ÉMILIE DUPUIS :

1900

La source, c'est CN. Donc...

LA PRÉSIDENTE :

1905

On s'en doutait.

M. DAVID HANNA, commissaire :

1910

À quelle heure, vous dites?

Mme ÉMILIE DUPUIS :

1915 Pardon? 23 h 10. J'en ai d'autres, que je vais vous faire jouer tout à l'heure, qui étaient à 4 h 26 le matin.

Donc, on va attaquer la présentation.

1920 Donc, ici, vous avez des photos qui ont des prises... dans le fond, ça, c'est le terrain du CN. Nous, on habite ici exactement, le bâtiment qu'il y a juste là. C'est le terrain... c'est écrit dans la source, là, qui a été prise par... sur le site de Radio-Canada que c'est sur le terrain de Ray-Mont Logistics, mais c'est le terrain du CN, là, qui est là. Et ce sont les bâtiments résidentiels et en bas, bien c'est une autre vue prise un petit peu plus près de la clôture du terrain de Ray-Mont Logistics, mais on voit encore ici où il y a le curseur, là, que c'est notre maison.

1925 Donc, je veux juste... Je vais céder la parole à ma collègue, Julie.

Mme JULIE MORISSETTE :

1930 Donc, bonsoir. On vous remercie pour cette opportunité tant attendue. Je pense que madame Goulet a très bien résumé la situation. On tient quand même à verbaliser notre appui à différents mémoires, particulièrement en ce qui a trait à celui de la Mobilisation 6600.

1935 C'est en 2016 que nous avons d'abord constaté l'augmentation des activités industrielles sur le terrain derrière notre coopérative. Nous habitons la coopérative d'habitation Le P'tit train de Viauville, terrain appartenant au CN et à l'ancienne Canadian Steel Foundries.

1940 C'est avec étonnement que nous apprenons par l'entremise des médias que le terrain de la Canadian Steel Foundries est acquis par Ray-Mont Logistics.

Nous sommes rassurés momentanément par les propos de notre maire d'arrondissement, monsieur Réal Ménard à l'époque, qui se prononce contre le projet et informe les citoyens de

1945 l'arrondissement qu'il s'opposera à la création d'un projet de transbordement... de conteneurs, pardon, comme envisagé par Ray-Mont Logistics. Toutefois, nous assistons à un revirement de position de la Mairie, qui retire sa proposition de réglementation de l'ordre du jour, lors du conseil d'arrondissement, à deux reprises.

1950 Nous n'avons jamais vraiment compris pourquoi ce fut si long de rédiger ce projet de règlement. Nos craintes augmentent alors, tout comme le bruit, la poussière et les activités qui, elles aussi, s'intensifient sur le terrain.

1955 Résidents de la coopérative d'habitation du P'tit train de Viauville, notre qualité de vie est, depuis, impactée par les activités qui se déroulent à deux pas de nos résidences. Impact sur la santé physique et psychologique se traduisant par des pertes de sommeil en raison des travaux effectués la nuit.

1960 De plus, une augmentation des problèmes respiratoires en raison de la présence accrue de poussière et d'allergènes est observée. Le muret de terre érigé par Ray-Mont Logistics, dans le but de minimiser les nuisances, a pour effet d'engendrer davantage de pollution atmosphérique.

1965 L'engagement de monsieur Charles Raymond, président de Ray-Mont Logistics, à arroser le monticule de terre et à le désherber n'est pas tenu. De plus, une augmentation des activités du CN à toute heure du jour et de la nuit contribue également à cette diminution de notre qualité de vie.

1970 Il y a aussi le Port de Montréal, qui enregistre des années record d'achalandage. Nous sommes contraintes à appeler la capitainerie en plein nuit pour essayer de faire diminuer les nuisances.

1970 Puisque le territoire occupé par la coopérative, bâtie en 2004 après approbation de la Ville, n'a pas été pris en compte lors des différentes étapes de planification de ce grand projet, les résidents sont incertains quant à leur avenir. De plus, considérant la disponibilité et l'augmentation

des prix du marché locatif actuel à Montréal et le manque de transparence des instances dans ce dossier, nous sommes d'autant plus inquiets.

1975

Au-delà de nos craintes, les actions posées jusqu'à présent ne sont pas rassurantes. Des séances de consultations publiques s'organisent comme des séances d'information. Le manque de planification réelle du territoire qui s'opère par morcellement, l'absence de vision et d'ouverture des principaux acteurs nous laissent perplexes et anxieux.

1980

Nous vous proposons donc, dans un premier temps, de vous présenter un bref historique non exhaustif des principales actions entreprises. Ensuite, nous tenterons de vous sensibiliser aux enjeux de ce grand projet en regard de la qualité de vie des résidents. Finalement, nous émettrons mon souhait pour ce vaste secteur.

1985

La mise en contexte qui suit, on ne prendra pas le temps de vous la lire, c'est un extrait; on l'a annoté à la main sur le document...

LA PRÉSIDENTE :

1990

Juste par souci d'équité, à peu près 20 minutes pour les ... par souci d'équité pour tous ceux qui sont venus, O.K.

Mme JULIE MORISSETTE :

1995

Oui. Oui, tout à fait.

Mme ÉMILIE DUPUIS :

2000

Non, mais ce n'est pas qu'on veut prendre plus de temps, c'est...

LA PRÉSIDENTE :

2005

O.K.

Mme JULIE MORISSETTE :

2010

On fait juste... on fait juste nommer que l'extrait qui est là, il est déposé dans le mémoire, on ne le lira pas. Mais, c'est parce qu'on a... il y a eu une petite problématique technique : la source, c'est un extrait. C'est l' « À propos » du groupe Facebook Mobilisation 6600.

2015

La photo qu'on voit à l'écran, c'est la clôture qui longe notre stationnement, qui appartient au CN et qui, depuis quatre ans, moi, personnellement, j'envoie des courriels, différentes demandes et... à ce que cette clôture soit réparée. On comprendra que c'est une coopérative familiale et que de l'autre côté, ce sont les chemins de fer. Le CN est toutefois très présent pour donner des contraventions aux gens qui traversent.

2020

Mme ÉMILIE DUPUIS :

Donc, on va faire un bref historique, là, de... jusqu'à... de 2016 jusqu'à ce jour.

2025

Donc, on a parlé de l'augmentation des activités sur le terrain du CN et de l'ancienne CSF, l'organisation citoyenne des résidents du quartier Viauville suite aux annonces faites dans les médias, on a rencontré les élus fédéraux, provinciaux, municipaux, on s'est présenté, on a questionné les élus lors des différents conseils d'arrondissement.

2030

Il y a aussi eu des rencontres avec monsieur Réal Ménard et monsieur Charles Raymond. Il y a eu ensuite le début de la mobilisation citoyenne, qui a été un super moment dans ma vie; merci, Paule.

2035

Début de la pétition... le dépôt de la pétition en vue d'obtenir le droit d'initiative et période de signatures recueillies par porte-à-porte, création du mouvement « 5 000 signatures pour MHM ».

2040

Ensuite, il y a eu le dépôt de 6 600 signatures en moins de deux mois, obtenues, là, en plein hiver pour finalement obtenir une consultation publique organisée par l'arrondissement, qui a été tenue par l'Institut du Nouveau Monde.

2045

Il y a eu des séances d'information pour le PPU l'Assomption Nord, l'adoption du PIA de la future Cité de la logistique, la santé publique de consultations Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, consultation publique encore une fois relative à la pétition déposée.

2050

Il y a eu d'autres groupes, en 2018, qui se sont créés; je pense au collectif, là, pour le ruisseau... Renard Frak pour le ruisseau Molson, pour le revitaliser.

Il y a eu changement d'élus à la mairie, à l'arrondissement et au municipal, il y a eu le dévoilement du projet d'Hydro-Québec, la présentation de la vision de Projet-Montréal pour l'Écoparc industriel de la Grande Prairie et la mobilisation et pétition, en lien avec le viaduc Notre-Dame, et la préservation des espaces verts.

2055

Donc, on va aller avec les enjeux et les impacts.

Voyez la photo : c'est tiré sur le site Web, là, de Ray-Mont Logistics, sur sa page d'accueil. Donc, c'est de l'entreposage de conteneurs à ciel ouvert. On parle... On peut compter facilement au moins sept conteneurs de haut.

2060

Considérant que la moyenne d'espérance de vie est de neuf ans de moins dans l'est de l'île de Montréal en raison de l'industrialisation des quartiers visés, nous sommes en droit d'être inquiètes face au projet présenté aux séances d'information.

2065

Nous sommes entourés de mauvais voisins corporatifs : le CN et Ray-Mont Logistics. Nous mettons le Port de Montréal dans une catégorie à part, puisqu'au moins, avec eux, on peut parler à un humain qui effectue un suivi des plaintes déposées.

2070

Vous verrez et entendrez dans la prochaine section des exemples flagrants de ces affirmations. À titre d'exemple, Ray-Mont Logistics a rasé tous les arbres, comprenant des arbres immenses qui se trouvaient sur la partie sud-ouest de son terrain, et ce, sans permis.

2075

Nous ne pouvons nous fier à la bonne foi des différents partenaires afin de respecter les réglementations en place, la loi sur l'environnement, par exemple. Personne n'a encore effectué de relevé exhaustif des différentes espèces de la faune et de la flore qui peuvent se trouver sur le territoire visé par cette consultation.

2080

Il est alarmant de constater que les différents paliers de gouvernement prévoient amorcer de gros travaux sur ces terrains sans même savoir ce qui s'y retrouve. Cela démontre encore une fois l'improvisation qui a cours au niveau de la planification de l'usage de ces terrains.

2085

Depuis sept ans maintenant, nous avons l'habitude de voir des renards roux avec leurs renardeaux explorer nos terrains. Des marmottes, des moufettes, des coyotes et même des dindes sauvages nous rendaient parfois visite. Depuis deux ans, nous n'assistons qu'à une dévastation de leur habitat naturel et ne pouvons plus admirer leur présence. N'oublions pas que ces arbres abattus et ces espèces délogées ne feront pas partie du décompte à venir.

2090

Les sols contaminés représentent une autre grande préoccupation. En effet, voici un tableau du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, là. Vous pourrez le consulter plus visuellement quand vous aurez la copie entre les mains.

Bref, ça fait mention, là, des différents contaminants qu'il y a sur le terrain. C'est la firme Sanexen qui a effectué le relevé des contaminants sur les sols de l'ancienne fonderie. Vous allez trouver le lien, là, pour voir l'avis de délivrance de l'approbation du plan de réhabilitation, ainsi que l'avis de contamination.

2095 Nous y apprenons que les sols ainsi que les eaux de surface sont hautement contaminés. Qu'avons-nous trouvé comme meilleure solution pour remédier à cette contamination élevée? Enlever une partie des sols et remblayer les terrains avec des matériaux venant des travaux de l'autoroute 25. Y aura-t-il de nouvelles analyses afin de connaître le taux de contaminants qui est à nos portes suite à... lorsque ce sera complété?

2100 Les gouvernements ne peuvent s'appuyer uniquement sur la vigilance citoyenne afin de faire respecter les lois et règlements en vigueur au plan environnemental. Le manque d'inspections est flagrant. À qui incombe la responsabilité d'appliquer les lois et règlements pour les géants industriels et multinationaux de ce monde? C'est David contre Goliath.

2105 Une entreprise telle que Ray-Mont Logistics n'a rien à faire des quelques contraventions émises à la suite de l'abattage massif et illégal des arbres sur son terrain. Pourtant, depuis la disparition de ces feuillus, nous sommes encore plus exposés aux bruits et aux poussières toxiques de ses activités.

2110 Bien que les recommandations de cette consultation publique ne s'appliqueront pas à cette entreprise, il est indispensable d'empêcher toute compagnie qui viendra s'implanter sur les terrains visés et de répéter les actions plus que répréhensibles de Ray-Mont Logistics.

2115 Aussi, compte tenu du manque de planification du territoire et de l'absence d'études d'impact, ce qui était annoncé comme une mesure de mitigation est devenu un amplificateur de nuisances sonores. En effet, la butte érigée par Ray-Mont Logistics nous renvoie directement les sons émis par le CN et le port de Montréal et crée un effet de réverbération insupportable.

2120 Le proverbe dit : « La nature a horreur du vide. » On dirait que nos dirigeants et industries veulent à tout prix combler le « vide » laissé par un des derniers terrains boisés dans l'est de Montréal de Dickson à Pointe-aux-Trembles, ne réalisant pas tous les bienfaits de ces boisés.

2125

La preuve n'est plus à faire : que ce soit pour lutter contre les îlots de chaleur, assainir l'air, favoriser la diversité biologique, lutter contre l'érosion des sols, améliorer la qualité des eaux, les arbres sont essentiels, surtout en milieu urbano-industriel.

2130

Un ruisseau asséché par les industries il y a plusieurs décennies court toujours sur ces terrains. À l'heure où la protection de l'environnement et la lutte contre les gaz à effet de serre ne sont plus qu'un sujet à la mode, mais bien une énorme préoccupation, il serait primordial de considérer le revitaliser.

2135

Il est inquiétant de réaliser que nous sommes ici aujourd'hui en raison d'une mobilisation citoyenne sans précédent. En effet, les décideurs, qu'ils soient fédéraux, provinciaux ou municipaux, n'ont jamais cru bon se pencher sur ces questions avant que nous les soulevions.

2140

Lorsque nous analysons le dépôt de la vision de la Ville de Montréal, les projets du ministère des Transports et d'Hydro-Québec y sont exclus. Pourtant, ils auront un impact plus que significatif, là, sur la planification du territoire et sur les enjeux sociaux environnementaux.

2145

Nous sommes aussi outrés que notre coopérative d'habitation, pourtant adjacente à la gare de triage Longue-Pointe, ait été exclue de la cueillette de données du bruit et des nuisances ambiantes, comme constaté dans l'étude de climat sonore dans le secteur de planification Assomption Sud-Longue-Pointe de la Ville de Montréal déposée en mars 2019 devant vous.

LA PRÉSIDENTE :

Je vais vous interromps juste une seconde parce que vous en avez beaucoup. Je vais vous demander d'aller à l'essentiel parce que ça fait déjà 15 minutes. Puis, juste par souci d'équité.

2150

Mme ÉMILIE DUPUIS :

15 minutes?

LA PRÉSIDENTE :

2155

Oui.

Mme ÉMILIE DUPUIS :

2160

Ah, oui?

LA PRÉSIDENTE :

2165

Ça fait que je vous laisse parler encore, là...

Mme ÉMILIE DUPUIS :

Le bout le plus important, c'est vraiment les enjeux/impacts pour nous...

2170

LA PRÉSIDENTE :

Oui, O.K.

Mme ÉMILIE DUPUIS :

2175

... puis le reste, vous pourrez en prendre...

LA PRÉSIDENTE :

2180

Bien, c'est pour ça que je voulais vous dire juste d'essayer de cibler sur...

Mme ÉMILIE DUPUIS :

On va... O.K. parfait.

2185 Donc, nous sommes les premières résidences impactées par la construction, et ce, que ce soit du nouveau poste de transformation d'Hydro-Québec, celui de la cour du CN ou encore de Ray-Mont Logistics.

2190 Il est totalement aberrant de ne pas avoir cru pertinent de relever les niveaux de bruit chez nous. Considérant l'historique du dossier et sachant que le mouvement citoyen a pris naissance du quartier Maisonneuve-Longue-Pointe, nous comprenons difficilement qu'aucune donnée n'y ait été prélevée.

2195 Donc, on parle aussi... je vais faire un bref survol, finalement...

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

2200 **Mme ÉMILIE DUPUIS :**

2205 On parle aussi qu'il ne s'agit pas du syndrome « pas dans ma cour ». On n'est pas contre le développement de l'Île de Montréal ni du gouvernement du Québec. Le Port de Montréal, j'en suis, mais ça ne peut pas se faire au détriment des gens qui habitent déjà le quartier.

2210 Aussi, au niveau des types d'emplois qui étaient promis, c'est vraiment des emplois qui sont appelés à disparaître avec la prochaine arrivée, là, de la robotisation. Donc, pour nous, ce n'est pas une valeur ajoutée parce que ce sont des emplois qui seront prochainement automatisés.

2215 J'ai parlé aussi de la valeur foncière des immeubles qui sera probablement affectée compte tenu, là, que ça peut être perçu comme une nuisance assez majeure.

Mme JULIE MORISSETTE :

2215 Donc, on va conclure, on s'excuse...

LA PRÉSIDENTE :

Non, non.

2220 **Mme JULIE MORISSETTE :**

2225 ... on était bien emballées de tout ça. On n'avait pas eu le temps de se préparer, donc on s'excuse, tout le monde. On va... En conclusion, on croit qu'en 2019, il est nécessaire de rêver mieux, comme dit la chanson. Ce n'est plus seulement une question de valeur ou de croyance, mais bien une nécessité de faire attention à notre planète, car c'est la seule qu'on a.

2230 Tous les paliers décisionnels devraient s'inspirer de ce qui se fait de mieux à travers le monde, je pense que ça a été dit plusieurs fois. Ils pourraient ainsi déposer une vision novatrice qui répond dans son ensemble aux attentes des citoyens.

2235 On souhaite donc, par le dépôt de ce mémoire, obtenir des réponses à nos nombreux questionnements et ainsi soulever un débat démocratique duquel se dégagera une vision durable pour ce vaste environnement, vision qui tiendra compte également de la qualité de vie des résidents, humains ou non, permettant une cohabitation harmonieuse de tous les acteurs.

2235 Merci.

Mme ÉMILIE DUPUIS :

2240 Vous trouverez tous les liens, là, pour aussi le... comme... le Conseil du patrimoine, qui s'est prononcé sur le site de la Canadian Steel Foundries, on en parlait tantôt. Tout... la Cour supérieure, le dossier en litige, vous aviez des questions à ce niveau-là tout à l'heure : on a mis les liens, là, dans notre document.

2245

LA PRÉSIDENTE :

2250 Dans le document. Eh bien, c'est très complet puis on va lire le document que vous venez d'apporter avec attention.

2255 Plutôt que vous relancer des questions, je voulais juste savoir s'il y a quelque chose que vous dites « eille, eille, j'ai oublié de dire telle chose et je veux que sois dit », je vous donne encore deux minutes, là, si... ou ça va, on va lire le document puis on aura bien votre position?

Mme ÉMILIE DUPUIS :

2260 En fait, je veux... on oublie souvent le mot « acceptabilité sociale »; ce n'est pas de l'acceptation sociale, c'est de l'acceptabilité sociale.

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

2265 **Mme ÉMILIE DUPUIS :**

2270 C'est important qu'on comprenne qu'on veut faire partie de la solution. On n'est pas là pour mettre des bâtons dans les roues de personne. C'est juste que rendu en 2019, on veut être pris en compte aussi, on veut que nos enfants aient... puissent avoir un quartier de qualité.

On a travaillé fort pour revitaliser, si je pense à la promenade Ontario ou le quartier Maisonneuve comme tel. Ce serait dommage qu'il soit à nouveau déserté parce qu'il n'est plus habitable.

2275 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K.

Mme JULIE MORISSETTE :

2280 Ou parce que tel que mentionné avec une des sources, le rapport de CAI, qu'on a choisi le... l'endroit parce que nous sommes à faible réticence sociale. Ça nous a été dit, ça a été écrit noir sur blanc, vous avez le lien.

LA PRÉSIDENTE :

2285 Oui.

Mme JULIE MORISSETTE :

2290 Donc, je pense qu'on est en train de démontrer ce soir que nous ne sommes pas tant à faible réticence sociale.

LA PRÉSIDENTE :

2295 O.K. Bien, merci, c'est très clair. À moins que vous ayez des questions.

M. DAVID HANNA, commissaire :

2300 Oui. Oui. Question.

Mme ÉMILIE DUPUIS :

Oui.

2305 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Oui. Concernant la cour de triage du CN.

Mme ÉMILIE DUPUIS :

2310

Oui.

M. DAVID HANNA, commissaire :

2315

Alors, bon, compte tenu que si le projet de Ray-Mont Logistics prend de l'avance, ce sont des trains de conteneurs qui vont livrer des conteneurs là.

Mme ÉMILIE DUPUIS :

2320

Exact.

M. DAVID HANNA, commissaire :

2325

Mais, en attendant, le bruit que vous nous avez fait entendre, c'est un... c'est quoi...

Mme ÉMILIE DUPUIS :

C'est des travaux...

2330

M. DAVID HANNA, commissaire :

... c'est de la réparation, des...

Mme ÉMILIE DUPUIS :

2335

Oui, de réfection wagons – de roues de wagons – pour la plupart.

2340 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

O.K. donc des... c'est des chars de conteneurs, là, vides...

2345 **Mme ÉMILIE DUPUIS :**

En fait, le...

M. DAVID HANNA, commissaire :

2350 ...mais qui sont... qu'ils réparent, c'est ça?

Mme ÉMILIE DUPUIS :

2355 Le Port livre les roues de wagons endommagées au CN dépendamment de l'heure à laquelle ils reçoivent les roues. En tout cas, c'est ce qu'on m'a expliqué au CN, là. Dépendamment de l'heure à laquelle ils reçoivent les roues, ils doivent faire les réparations pour être capables de les retourner au Port pour qu'ils puissent expédier, là, ces marchandises. Donc...

M. DAVID HANNA, commissaire :

2360

Ah...

LA PRÉSIDENTE :

2365 C'est un atelier de réparation.

M. DAVID HANNA, commissaire :

2370

Et à 11 h de la nuit?

Mme ÉMILIE DUPUIS :

Ah, bien, j'en ai un...

2375 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

À 23 h, qu'ils font ça?

2380 **Mme ÉMILIE DUPUIS :**

Est-ce que vous voulez entendre... c'est quelle heure, 4 h 22? 4 h 26 du matin, à l'intérieur de ma maison; je peux vous le faire jouer.

2385 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Non, non, j'ai bien compris puis je connais le bruit, là, mais je veux dire... c'est à ces heures-là que ça se passe, pas durant le jour?

2390 **Mme ÉMILIE DUPUIS :**

Euh, ça... il y a rarement des activités de jour. Il y en a à l'occasion, mais il y en a rarement puis on travaille, ça fait que ça ne nous dérange pas.

2395 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

O.K. bien, ça nous renseigne beaucoup, je pense. Merci. Merci.

Mme JULIE MORISSETTE :

2400 Il faut quand même ne pas oublier que la butte qui a été construite...

M. DAVID HANNA, commissaire :

Oui.

2405

Mme JULIE MORISSETTE :

... a vraiment un effet de réverbération.

2410

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

M. DAVID HANNA, commissaire :

2415

Oui, parce qu'elle est du mauvais bord, au fond.

Mme JULIE MORISSETTE :

2420

Voilà.

M. DAVID HANNA, commissaire :

Oui.

2425

Mme JULIE MORISSETTE :

2430

Puis, il y avait... il y a un chemin de fer qui était peu utilisé à l'époque où nous sommes arrivés à la coopérative. On comprend que le CN était là avant nous et qu'il est là pour rester, toutefois, vraiment, depuis les trois dernières années, il y a une augmentation au niveau des activités...

Mme ÉMILIE DUPUIS :

2435 Avec le terminal Viau.

Mme JULIE MORISSETTE :

2440 ... avec le terminal Viau, effectivement, mais ce, à toute heure du jour et de la nuit.

M. DAVID HANNA, commissaire :

Hum...

2445 **Mme JULIE MORISSETTE :**

Et, évidemment, bien, *the king can do no wrong* : ils ne sont pas nécessairement soumis aux mêmes réglementations pour ce qui est du bruit.

2450 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

2455 Un dernier exemple.

** Écoute d'un audio de bruit du CN – travaux de réfection, 6 juin 2017, 4 h 26 **

2460 **Mme ÉMILIE DUPUIS :**

Ça, c'est dans ma maison, là. Il est 4 h 26, le 6 juin. Vous comprenez que ça me prend l'air climatisé chez nous, hein? Je ne peux pas laisser mes fenêtres ouvertes.

LA PRÉSIDENTE :

2465

Ah, oui.

Mme ÉMILIE DUPUIS :

2470

Puis c'est toujours ça : c'est des grues, c'est des bruits de recul, c'est...

M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire

2475

Les fenêtres sont fermées, là.

Mme JULIE MORISSETTE :

Oui.

2480

Mme ÉMILIE DUPUIS :

Les portes qui ferment.

M. DAVID HANNA, commissaire :

2485

Hum hum.

LA PRÉSIDENTE :

2490

Oui. On comprend bien. Bien, merci de nous avoir bien éclairés sur cette problématique.

M. DAVID HANNA, commissaire :

Oui.

2495 **Mme ÉMILIE DUPUIS :**

Merci beaucoup de nous avoir accueillies.

2500 **Mme JULIE MORISSETTE :**

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2505 Alors, maintenant, nous entendrons monsieur Louis-Philippe... non, c'est bien ça? Louis-Philippe Véronneau. Ah, aussi, la petite... la coopérative.

M. LOUIS-PHILIPPE VÉRONNEAU :

2510 Bonjour.

LA PRÉSIDENTE :

Bonsoir.

2515

M. LOUIS-PHILIPPE VÉRONNEAU :

Donc, mon nom est Louis-Philippe Véronneau. Je trouve ça assez drôle, en fait, parce que je suis également voisin de Julie et Émilie.

2520

LA PRÉSIDENTE :

Ah, O.K.

2525

M. LOUIS-PHILIPPE VÉRONNEAU :

On est dans la même coopérative. Julie est ma voisine de palier...

2530 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

M. LOUIS-PHILIPPE VÉRONNEAU :

2535

Bref. Donc, c'est ça, aujourd'hui...

LA PRÉSIDENTE :

2540

Donc, est-ce que c'est vrai, qu'il y a du bruit? C'est une blague, c'est une blague.

M. LOUIS-PHILIPPE VÉRONNEAU :

2545

Il y a effectivement du bruit. Donc, je souhaiterais d'abord et avant tout, en fait, remercier Émilie puis Julie pour le travail qu'elles ont fait, un travail de documentation et de mobilisation important qu'elles font depuis des années. Je pense que le mémoire qu'elles ont déposé est très étoffé. C'est ça.

2550

Donc, ce soir, moi je vais présenter rapidement un texte que j'ai coécrit, en fait, avec neuf autres personnes de la coopérative dans laquelle j'habite. Qui n'est pas tant... ce n'est pas une étude microéconomique sur l'évolution du signal-prix en fonction de la demande résidentielle dans le quartier.

2555

C'est plus, peut-être, présenter ce qu'on pense, ce qu'on voudrait, puis en termes très humains, ce qu'on aimerait voir, ce qu'on pense qui va arriver puis nos craintes face aux différents

projets qui sont faits puis qui sont élaborés, en fait, par les corporations qui vont s'installer derrière chez nous.

2560 Donc, c'est ça, donc le mémoire s'appelle « Pour un milieu de vie vert, écologique et agréable », donc... Qui est divisé en trois grandes parties; le premier, qui est vraiment ce qu'on aimerait voir, un rêve, si vous voulez, une vision qu'on aurait pour ce terrain-là.

2565 Donc, ce qu'on aimerait, en fait, c'est d'avoir un milieu de vie vert et agréable dans lequel on pourrait vivre. On s'entend que c'est un grand terrain qui est derrière chez nous, puis il y a des propositions très étoffées puis intéressantes qui ont été proposées, par exemple celui du ruisseau Molson.

2570 Ce qu'on aimerait, en fait, d'avoir derrière chez nous, c'est un grand parc. C'est d'avoir un terrain qui soit le plus vert possible, le plus écologique. C'est de pouvoir transformer la friche industrielle dans laquelle on vit dans l'est de Montréal en quelque chose d'agréable. Faire quelque chose comme ce que le parc Bellerive peut faire, par exemple, plus loin dans l'est de Montréal, qui donne une vie de quartier puis qui donne un espace vert agréable pour vivre autour de ça.

2575 Déjà, en fait, avec la friche qui est là en ce moment, c'était déjà un espace relativement vert. On avait quand même un peu accès à ce terrain-là par le passé. On a mentionné plus tôt la présence de boisés qu'il y avait sur ce terrain-là, donc boisés au sud vers la rue Notre-Dame, mais également au nord puis collés, en fait, derrière notre coopérative, qui ne sont pas sur les terrains qui vont être bâtis, mais qui existent encore directement au sud de la coopérative Le P'tit train de Viauville.

2580 Puis, ces milieux-là, boisés, verts, apportent une richesse importante puis un milieu de vie qui donne, en fait, envie de vivre puis s'impliquer dans une communauté comme ça, qui malheureusement est une communauté... On est peut-être « à faible réticence sociale », mais un milieu de vie qui est hautement humain.

2585

2590 Vous savez, une coopérative comme la nôtre, environ 100 ménages, dans une centaine de logements, c'est comme un petit village. C'est un jardin qu'il faut arroser, qu'il faut travailler. Malheureusement, si on ne s'occupe pas de ça puis si on n'offre pas un milieu de vie agréable pour ces personnes-là, bien c'est des pertes sociales importantes, puis c'est également du monde souvent qui sont peu fortunés ou qui ont plus de misère dans la vie, qui... qui ont de la misère à se trouver des logements puis à vivre des vies plus agréables.

2595 Donc, c'est ça. Nous, ce qu'on aimerait voir derrière chez nous, c'est un espace vert, un espace agréable qui serait accessible à tous et à toutes, un espace décontaminé, un espace pour aller se promener, mais également, si on pouvait, par exemple, avec la proposition du ruisseau Molson, désenclaver le quartier dans lequel on vit, nous donner accès, par exemple, à des milieux de transports actifs vers le nord de Montréal, que ça soit du fleuve jusqu'à Gouin, ce serait extraordinaire. Ça nous permettrait de faire un milieu vraiment novateur puis un milieu intéressant pour vivre.

2600 Ça, c'est le rêve qu'on aurait, en fait, ce qu'on aimerait voir. Mais, malheureusement, ce qu'on voit de plus en plus, puis avec l'arrivée, entre autres, de Ray-Mont Logistics, c'est qu'on a perdu un caractère paisible qu'on avait; il y a la deuxième partie du texte qu'on a déposé. On aimerait ça vivre dans un milieu paisible puis malheureusement, c'est quelque chose qu'on perd de plus en plus.

2610 On vit déjà dans un milieu de vie bruyant. Moi, j'ai habité toute ma vie en bordure de trains. J'ai habité longtemps sur la rue des Carrières, en fait, directement sur le chemin de fer qui va plus loin dans l'est, puis le train a toujours été quelque chose avec lequel j'ai vécu, mais... il y a déjà beaucoup de bruit dans l'environnement dans lequel on vit. Il y a le port de Montréal au sud, il y a la rue Notre-Dame également qui est là, il y a les travaux qui sont faits plus loin, en fait, derrière le terrain.

2615 Je pense que... on s'est parlé à la dernière assemblée générale de notre coopérative il y a peut-être un... peut-être pas la dernière, il y a plusieurs assemblées générales, sur les

hallucinations auditives qu'on avait à cause du port de Montréal puis des bruits de recul qui avaient lieu.

2620 Moi, je m'en venais à me réveiller la nuit puis me demander s'il y avait du bruit ou pas pour de vrai, parce que c'est des bruits qui étaient constants. Bien, c'est ça. Ça fait qu'on a peur de perdre le milieu relativement paisible qu'on avait déjà, le peu de « quiétude » qu'on avait.

2625 Puis, avec l'arrivée de facteurs nuisibles comme Ray-Mont Logistics, bien c'est effectivement comme on a mentionné plus tôt : de la poussière qu'on a de plus en plus, du bruit, puis c'est de la pollution visuelle aussi.

2630 Avant, quand on regardait derrière la coopérative, on avait un grand terrain qui était relativement vert l'été puis qui était enneigé l'hiver. Là, mettons, on a une grosse butte de terre, laide, affreuse, qui nous souffle dans la face. La quantité de poussière qui se ramasse dans notre appartement est de... a triplé depuis l'arrivée de cette butte-là puis effectivement, comme c'était mentionné également avant moi, cette barrière-là, en fait, nous réverbère l'ensemble du bruit du chemin de fer, ce qui le rend intolérable.

2635 Ça fait que c'est sûr que nous, ce qu'on aimerait, si jamais le terrain derrière nous est développé comme un éco-parc industriel – en tout cas, ce qui n'est pas ce que nous, on souhaite – ça serait d'avoir des barrières acoustiques végétales qui soient efficaces, en fait, pour nous couper de ça. Je parle ici de barrières végétales parce que bâtir des murets de béton comme on peut voir au bord des autoroutes pour en... ce n'est pas agréable. C'est de la pollution visuelle, ça n'aide personne.

2640 Ça fait que ce qu'on voudrait avoir, c'est... mettons, je ne sais pas, des... une forêt de conifères qui pourrait nous séparer d'un éco-parc industriel, ça serait intéressant puis ça bloquerait à la fois la pollution visuelle, mais également une partie de la pollution sonore, puis de la pollution au niveau de la poussière, puis de...

2645

Oui, c'est donc... ça, c'est ce qu'on vit déjà en ce moment, puis ce qui m'amène à la troisième partie de notre texte, ce qu'on nous promet, en fait.

2650 Une des choses que la Ville de Montréal puis le MTQ nous ont dit, c'est qu'il allait y avoir un prolongement de l'avenue Souigny pour en faire un boulevard – ce qu'on m'a mentionné à plusieurs reprises – qui n'était pas une autoroute, mais qui au final va être un peu une autoroute, mais pour des camions.

2655 On nous a également dit que ça serait des structures de neuf mètres de haut, qu'il ne serait pas possible d'enterrer ces structures-là, qu'elles allaient créer de la pollution visuelle, de la pollution sonore, de la pollution atmosphérique derrière chez nous également. Ça fait que ce sont des choses qui nous préoccupent.

2660 Encore là, ça a été mentionné plus tôt dans la soirée, mais l'espérance de vie dans l'est de Montréal est pas mal plus basse, entre autres pour des facteurs environnementaux. On a peur que ce genre de chose-là, en fait, aggrave la situation puis cause plus de dommages encore à une population qui est déjà affaiblie puis qui a déjà été... qui a déjà goûté, en fait, au développement économique de la Ville.

2665 Donc, encore une fois, si c'est des choses qui doivent se réaliser... c'est quelque chose qu'on aimerait qui n'arrive pas, mais nous, ce qu'on aimerait avoir, c'est un espace vert, un espace intéressant, moins de circulation automobile.

2670 Mais, s'il faut qu'il y ait plus de circulation automobile derrière chez nous, bien encore là, l'établissement d'une zone tampon, peut-être de recréer une partie de... reprendre une partie de ce terrain-là pour en faire un parc, établissement de barrières acoustiques vertes, encore là qui nous permettraient de nous séparer efficacement de ces nuisances-là. Donc, voilà.

2675 Ça fait que pour conclure rapidement, dire qu'on s'oppose à la minéralisation encore plus de l'est de Montréal, un terrain qui est déjà... on vit dans une zone industrielle, puis on se demande

pourquoi, en fait, on choisit encore de développer sur une zone qui... qu'on dit peu développée, mais qui a déjà un milieu de vie intéressant.

2680 Donc, on pourrait avoir un projet, on pourrait faire un projet novateur en 2019. Pourquoi ne pas utiliser des terrains qui sont déjà minéralisés ailleurs dans l'est de Montréal, puis... Voilà.

LA PRÉSIDENTE :

2685 Merci beaucoup pour votre présentation, c'était bien clair. Moi, ça va, je n'ai pas de question. Est-ce que vous avez une question?

M. DAVID HANNA, commissaire :

2690 Non non, c'est bon.

LA PRÉSIDENTE :

2695 Ça va. Puis... ah oui, puis on avait bien lu votre mémoire, donc merci beaucoup pour votre participation.

Alors comme d'habitude, je vais chercher mes papiers pour vous faire... Avant tout, je... Oui, nous avons entendu tout le monde.

2700 Avant tout, avant de terminer puis avant de vous dire un peu ce qui va se passer ensuite, je vais demander si la Ville avait des faits à rectifier. Non? C'est bon. O.K.

2705 Donc, encore une fois, merci à tous pour vos interventions et pour avoir assisté aux travaux de la commission. La commission, c'est-à-dire nous trois, avec l'aide de Matthieu, commencerons à analyser l'information reçue, toute l'information, l'information en ligne aussi, dans les prochains jours, pour rédiger notre rapport.

Je vous rappelle qu'il sera remis à la présidente de l'Office, qui l'enverra ensuite à la mairesse. Le rapport sera normalement rendu public dans les 15 jours suivants, vers la fin de l'été.

2710 Par la suite, les décisions à prendre appartiennent aux élus municipaux, et c'est le conseil municipal de Montréal qui prendra les décisions.

2715 Toute la documentation relative au projet et tout ce que vous nous avez remis pendant nos séances d'audition restent accessibles en tout temps sur le site de l'Office, donc vous pouvez vous en servir comme bibliothèque, ça reste là. Ça ne reste pas là quelque mois, ça reste là. Tout est en ligne sur le site de l'Office. Si vous voulez aller voir ce qui s'est fait lors de l'Assomption Nord, tout est en ligne. Donc, tout va rester en ligne et nous ajouterons les quelques documents de plus qui nous seront remis.

2720 Tous les mémoires vont être mis officiellement en ligne d'ici vendredi, normalement, là, mais des fois c'est juste un... si on a trop de travail, ça peut peut-être des fois aller à lundi.

2725 Enfin, je vous informe que pour ceux qui souhaitent encore donner votre opinion, il y a toujours encore la possibilité de le faire avec ce que nous, à l'interne, on appelle les minimémoires : ce sont les opinions en ligne. Il y a plusieurs thématiques qui sont proposées, vous allez sur le site, vous les ouvrez et vous avez l'opportunité de nous envoyer vos opinions.

2730 Et tout ça compte autant que tous ceux qui se sont déplacés ici. C'est toute cette information qui sera analysée par la commission. Donc, vous pouvez faire... vous pouvez donc vous prononcer encore en ligne jusqu'au 29 avril 2019.

2735 Alors, c'est ce qui conclut nos travaux pour cette... pour nos séances d'audition. Je vais vous remercier beaucoup pour tout le travail et toute l'information que vous avez apportée à la commission, c'est vraiment précieux. Merci beaucoup et bonne soirée.